

**Conseil de l'école doctorale *Sociétés, Temps, Territoires*
du lundi 7 février 2022 à 14 h
Réunion en visio-conférence**

Membres présents

Enseignants-chercheurs

- BERTRAND Estelle
- COATIVY Yves
- DELMAS Corinne
- LE BORGNE-UGUEN Françoise
- MARCILLOUX Patrice
- MILBURN Philip
- PLOUX François
- PUGNIERE-SAAVEDRA Frédéric
- TSAYEM-DEMAZE Moïse

BIATSS

- MARIE-COHIER Valérie

Doctorant.e.s

- BENOIT-LEVY Romain
- MEROUEH Saskia

Membres extérieurs

- CORNU Christophe
- LE GALL Erwan

Invités

- BOISSON Didier
- VION Antoine

Membres excusé.e.s

- BIOTEAU Emmanuel
- CORGNE Samuel
- DE CEVINS Marie-Madeleine
- Mireille LOIRAT

ORDRE DU JOUR

- Informations sur l'ED et sur le doctorat : nouveaux gestionnaires de site, journée nationale du doctorat du 20 octobre 2021, projet de révision de l'arrêté de 2016, rapport du Réseau national de collèges doctoraux, rapport de l'inspection générale.
- Compte administratif 2021 et budget 2022
- Mobilité doctorante
- Déploiement du logiciel Améthys (groupes de travail en cours)
- Organisation des journées doctorales
- Organisation du concours des contrats doctoraux d'établissement
- Catalogue des formations
- Demandes de subventions
- Congrès du Rédoc
- Revue PasserelleSHS
- Calendrier
- Questions diverses – Etat d'avancement de la mise en place des nouvelles EDs

Adoption du procès-verbal du Conseil du 11 octobre 2021

Le procès-verbal du conseil du 11 octobre 2021 est adopté à l'unanimité, moins une abstention.

- Informations sur l'ED et sur le doctorat : nouveaux gestionnaires de site, journée nationale du doctorat du 20 octobre 2021, projet de révision de l'arrêté de 2016, rapport du Réseau national de collèges doctoraux, rapport de l'inspection générale.

De nouvelles gestionnaires de site de l'ED STT ont pris leurs fonctions. Pour le site du Mans, Amélia Boré ; pour le site de Nantes, Gwenola Leroux. Claire Jurysta est la nouvelle responsable de pôle doctoral de l'UBS.

Plusieurs modifications sont à opérer sur le site web de l'ED STT, notamment pour tenir compte de réorganisations dans les unités de recherche :

- Fermeture du site angevin du LETG, les encadrants rattachés à ce laboratoire et leurs doctorants étant désormais inscrits dans ESO.
- Evolution du VIPS2 : *Violences, Identités, Politiques, Socialisations et Sports* devient *Valeurs, Innovations, Politiques, Socialisation et Sports*. Une réorganisation de ce laboratoire est en cours sur le site du Mans.
- Création du CELTIC-BLM (Centre d'études des langues, territoires et identités culturelles-Bretagne et Langues Minoritaires) à Rennes 2.

Patrice Marcilloux présente rapidement le contenu du récent rapport du Réseau national de collèges doctoraux, ainsi que du plus ancien Rapport de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche sur le doctorat.

Il est également fait état du projet de révision de l'arrêté de 2016 sur le doctorat. Parmi les innovations qui pourraient advenir, on note l'instauration d'une possible « pré-soutenance » à huis-clos ou la création d'un serment des docteurs. La notion de pré-soutenance soulève de nombreuses questions.

Compte administratif 2021 et budget 2022

Patrice Marcilloux rappelle les conditions dans lesquelles la fin de l'exercice budgétaire 2021 a été mis en œuvre afin de prendre en charge le maximum de dépenses compte tenu du non report des reliquats constatés à la fin de cette année. Le compte administratif est explicité dans le tableau ci-dessous :

DOTATION 2021 : 28 750 euros

RELIQUATS : 26 540,53 euros (dont 20 631,55 euros sur l'exercice 2020, année COVID)

	Prévisionnel (sur dotation 2021 et reliquats)	Constaté	Quelques dépenses
Rémunération des formateurs	2 000 euros	1 219,55	
Frais de déplacement	3 000 euros	2 624,18 euros	1 421 euros pour les conseils et commissions; 467,38 euros pour les auditions contrats doctoraux; 352,90 euros pour revue ; 382,90 euros pour formations
Frais d'hébergement	1 700 euros	6 652,66 euros	1 560,16 euros pour les auditions; 5 092,50 pour les journées doctorales 2022
Frais de restauration	1 700 euros	3 824,78 euros	1 331,97 euros pour les auditions ; 840,41 euros pour conseils et commissions; 1 550 euros pour les journées doctorales 2022; 102,40 euros pour la revue
Mobilité doctorante	13 000 euros	10 700 euros	
Mobilité doctorante longue	10 000 euros	6 000 euros	
Frais d'impression et petites fournitures	100 euros	0	
Aide aux initiatives doctorantes	3 500 euros	3 675 euros	2 775 euros pour AISLF (Rédoc)
Fonds de secours d'urgence COVID	A calibrer selon besoins	8 500 euros	
TOTAL	35 000 euros	43 196,17 euros	

RELIQUAT restitué : 12 094,36 euros

S'agissant du budget prévisionnel 2022, qui couvrira la période janvier-août 2022, il convient de conserver une forme de prudence dans les dépenses envisagées. Le tableau ci-dessous propose une répartition de l'enveloppe de 19 000 euros mise à disposition de l'ED.

DOTATION PRÉVISIONNELLE 2022 : 19 033 euros

Rémunération des formateurs	2 000 euros
Frais de déplacement	2 000 euros

Frais d'hébergement	1 700 euros
Frais de restauration	1 700 euros
Mobilité doctorante	8 000 euros
Frais d'impression et petites fournitures	100 euros
Aide aux initiatives doctorantes	1 000 euros
TOTAL	16 500 euros

Le budget 2022 est adopté à l'unanimité.

Mobilité doctorante

Le premier appel est en cours jusqu'au 25 février. Le second appel à mobilités sera lancé le 4 avril, pour une remontée des candidatures fixée au 2 mai. Pour chacune des deux commissions d'attribution, Saskia Meroueh représentera les doctorants. Les mobilités éligibles devront avoir lieu avant le 31 août 2022.

Déploiement du logiciel Améthis (groupes de travail en cours)

Patrice Marcilloux fait état des divers travaux et groupes de travail en cours visant à déployer de nouvelles fonctionnalités sous Améthis : CSI, plan de formation des doctorants, procédure de soutenance, remplacement de Thèses en Bretagne-Loire (TEBL). Sur le module de CSI, la question des formulaires et des dates de campagne va se reposer. Il est également prévu un vote en ligne pour l'élection des représentants des doctorants au conseil à la rentrée 2022-2023 (logiciel Belenios).

Organisation des journées doctorales

Les V^e journées doctorales de l'ED STT auront lieu du 1^{er} au 3 juin 2022 au Centre d'accueil culturel et spirituel de l'abbaye de Rhuys (56). S'agissant des transports, il est rappelé qu'il conviendrait d'utiliser autant que possible les véhicules qui peuvent être mis à disposition par les établissements. Un véhicule 9 places a été réservé à Angers, ainsi qu'un véhicule 5 places en cas de besoin. Pour le site de Rennes, P. Milburn se charge de réserver un véhicule 9 places. Les autres sites pourront mettre en place du co-voiturage. Le programme prévisionnel est le suivant :

- 1^{er} juin : arrivée l'après-midi. Y. Coativy se propose pour la visite commentée du château de Suscinio
- 2 juin : communications scientifiques puis visite de l'église abbatiale Saint-Gildas en fin d'après-midi. R. Benoît-Lévy propose que Lucile Queney, doctorante en histoire médiévale et l'une des sept membres organisatrices des journées, prenne en charge la visite en compagnie d'Yves Coativy.
- 3 juin : ateliers de formation. Pistes envisagées : insertion professionnelle hors monde académique ; insertions académiques et concours y compris concours réservés ; faire un postdoctorat ; nouvelles formes d'écriture scientifique.

Une discussion permet de fournir une première liste de personnes à contacter pour ces différents ateliers.

Organisation du concours des contrats doctoraux d'établissement

Chaque directeur de site est invité à relayer le calendrier auprès des directeurs de laboratoire de leur site en leur demandant de faire remonter leurs sujets. Pour les auditions, R. Benoît-Lévy et S. Meroueh représenteront les doctorants

Soumis au vote des membres du conseil, le calendrier proposé et la procédure sont adoptés à l'unanimité comme indiqué ci-dessous :

6 avril 2022	Fin du dépôt des sujets par sur TEBL
11 avril 2022	La direction de l'ED arrête la liste des sujets à publier sur TEBL
12 avril 2022	Ouverture des candidatures sur TEBL
13 juin 2022	Fin du dépôt des candidatures sur TEBL
17 juin 2022	La direction de l'ED arrête la liste des candidatures à auditionner. Envoi des convocations.
28-29 juin 2022	Auditions des candidat.e.s à Rennes



Procédure d'attribution des contrats doctoraux d'établissement

Campagne 2022

(adoptée en conseil de l'ED le 7 février 2022)

Etape 1 : ventilation des contrats doctoraux (à partir de janvier)

Les établissements définissent, selon la procédure qu'ils jugent pertinente, le nombre de contrats doctoraux à mettre au concours organisé par l'école doctorale. Ce nombre est notifié à la direction de l'école doctorale par courrier.

Etape 2 : remontée des sujets de thèse (février-mars)

Après diffusion par la direction de l'ED d'un appel à propositions aux laboratoires, les enseignants-chercheurs et chercheurs formulent des propositions de sujets qui peuvent faire l'objet d'un classement au sein des unités de recherche. La liste des sujets à mettre au concours fait l'objet d'un arbitrage par établissement, selon des modalités propres aux établissements qui peuvent choisir de confier ce rôle aux commissions de site de l'école doctorale.

Etape 3 : publication des sujets mis au concours (fin mars)

Les directeurs adjoints en charge des sites collectent pour chaque site la liste des sujets à mettre au concours et la communiquent à la direction de l'ED (**Date limite : 6 avril 2022**). Les sujets sont publiés sur Thèses en Bretagne Loire (TEBL) et font l'objet de la publicité la plus large possible.

Etape 4 : réception des candidatures (avril-juin)

Les candidatures déposées sur Thèse en Bretagne Loire sont transmises au fur et à mesure aux enseignants-chercheurs et chercheurs concernés qui sélectionnent deux candidats au plus par sujet, avec l'accord du directeur d'unité (**Date limite : 13 juin 2022**). Sur cette base, le bureau de l'école doctorale arrête la liste des candidats admis à participer aux auditions.

Etape 5 : auditions des candidats (28 et 29 juin 2022)

Les auditions ont lieu devant un jury commun à l'ensemble de l'école doctorale, comprenant les représentants des établissements et unités de recherche dans le conseil de l'ED et deux doctorants représentant le collège des doctorants dudit conseil. Dans le cas où un membre du jury présente un sujet au concours, il se retire du jury (auditions et délibérations) pour tous les candidats postulant sur un contrat de son établissement d'appartenance. Le jury est présidé par le directeur de l'ED. Les étudiants convoqués à l'audition disposent de 10 minutes pour présenter leur parcours et leur projet de recherche. Suit un temps de 10 minutes de questions posées par les membres du jury. Les candidats sont notés sur la base de la grille d'évaluation ci-jointe qui prend en compte la prestation orale, la qualité du cursus, l'originalité du projet, sa faisabilité, son inscription dans un contexte de recherche, les méthodes envisagées. Sur la base de la compilation de ces notes moyennée en fonction du nombre de membres du jury ayant évalué chaque candidat, le jury établit un classement des candidats par site. La liste des candidats admis est arrêtée en respectant le nombre de contrats doctoraux financés par chaque établissement.

Grille d'évaluation des candidatures aux contrats doctoraux d'établissement

1. Qualité du parcours académique	2. Originalité et environnement du projet	3. Faisabilité du projet	4. Pertinence de la méthodologie envisagée	5. Capacité à exposer et défendre oralement son projet
30 points	10 points	10 points	10 points	40 points

Critères 2, 3, 4 : sera évaluée la capacité du candidat à s'approprier ces éléments

Catalogue des formations

Le catalogue des formations pour le premier semestre 2022 est finalisé. La formation en analyse outillée du discours ouverte en partenariat avec le master de l'université Rennes 2 a attiré 22 doctorants ce qui souligne qu'elle répond à un besoin et que la question de sa pérennisation est posée. La liste des formations proposées par l'ED est donnée ci-dessous :

1 ^{er} semestre 2022	Rennes	Méthodes d'analyse du discours (module de master)	Gudrun Ledegen
17 mars 2022	Brest	Initiation au logiciel InDesign	Yves Guyomard
22 mars 2022	Angers	Genre et sciences humaines et sociales	Nahema Hanafi
29 mars 2022	Brest	Microscopie électronique à balayage	Philippe Elies
4 avril 2022	Brest	Humanités numériques	Marie-Morgane Abiven
27 avril 2022	Rennes	Initiation à la cartographie numérique avec Inkscape et QGIS	Olivier Vergne
3 mai 2022	Nantes	Introduction à LimeSurvey	Tristan Poullaouec
13 juin 2022	Brest	Initiation au Web sémantique et au langage de requête SPARQL	Jean-Baptiste Pressac
17 juin 2022	Rennes	L'intersectionnalité, kesaco?	Isabelle Danic et Nadia Ouabdelmoumen

Les formations seront ouvertes aux candidatures et mises en lignes progressivement.

Demandes de subventions

Deux demandes de subventions sont soumises au conseil. Les deux subventions suivantes sont votées à l'unanimité :

- Association des jeunes chercheurs en histoire, organisation de la 7^e journée de l'association sur les sources officielles à Rennes le 9 juin 2022 : accord pour 150 euros qui devront être versés à Tempora
- Les Doctorales de géographie, organisées au Mans du 16 au 18 novembre 2022 par le réseau Junior International Geographers (J.I. Geo) : accord pour 500 euros

Congrès du Rédoc

Prévue les 15, 16 et 17 juin 2022 en distanciel, l'Université d'été du Rédoc (AISLF) sera organisée conjointement avec l'université Rennes 2 et l'ED STT. Cette manifestation scientifique est de nature à intéresser tous les doctorants de l'ED (attribution de crédits de formation selon le barème en vigueur).

Revue PasserelleSHS

Un point d'information est fait sur la revue destinée à rester commune aux deux futures ED. La formation de nouveaux comités de rédaction et de relecture est en cours. La question des équilibres entre disciplines et entre sites devra être prise en considération.

Calendrier

- 5 avril 2022 : conseil de l'école doctorale à Angers en présentiel (bureau le matin)
- Journées doctorales : 1^{er} au 3 juin 2022
- Auditions pour les contrats doctoraux : 28 et 29 juin 2022 à Rennes (la salle de la cité internationale Paul Ricoeur a été réservée par P. Milburn)
- 1^{er} septembre 2022 : nouvelles ED

Questions diverses – Etat d'avancement de la mise en place des nouvelles écoles doctorales

Didier Boisson et Philip Milburn font état des travaux préparatoires à la mise en place des nouvelles écoles doctorales.

Didier Boisson précise que le nombre de thèses encadrées par chaque HDR fait l'objet de discussions au sein du futur collège doctoral des Pays-de-la-Loire : la diminution importante du taux d'encadrement par HDR actuellement envisagée est de nature à poser problème.

Philip Milburn rend compte de l'état d'avancement des réflexions au sein du collège doctoral breton. Il fait notamment part au conseil de la fin de la distinction entre formation transversale et disciplinaire dans le futur plan de formation individuelle des doctorants.

La question de la mise en place de préfigurations des futurs conseils est désormais posée afin de permettre d'associer les acteurs, et notamment les doctorants, aux travaux en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h40.